



Procédure d'appel sans l'aide d'un avocat

Par **affairevd**, le **28/07/2009** à **13:31**

Bonjour,

Un JAF ayant commis une erreur matérielle et une erreur d'interprétation (dixit mon conseil) en ma défaveur, ai-je le droit de faire appel sans l'aide d'un avocat?